



## OUI À UNE NOUVELLE AGENCE BELFIUS MAIS RESPECTUEUSE DES MONTOIS

Le siège montois BELFIUS projette de **démolir son bâtiment actuel de la Place des Chasseurs à Pied** pour construire un très grand bâtiment moderne abritant ses services et surtout un ensemble de 98 logements. L'architecture proposée n'est pas quelconque.

Elle engendrera une densification du bâti le long de l'Avenue Jean d'Avesnes et du Boulevard Albert-Elisabeth. Ce qui concourra à un afflux bénéfique de nouveaux Montois. L'espace vert actuel ne sera plus visible à partir des voies publiques mais un parcours intérieur ouvert aux piétons et cyclistes permettra l'accès à l'espace vert intérieur.

**Tout un chacun** peut consulter le dossier décrivant le projet au Service de l'Environnement de la Ville jusqu'au 19 octobre.

Pour les Montois et principalement les nombreux riverains des rues proches du siège Belfius, la construction envisagée présente cependant **deux graves problèmes** qui font très mal :

### **la hauteur du bâti et les matériaux des façades.**

Parmi les 4 blocs prévus, **le principal**, faisant l'angle entre l'Avenue Jean d'Avesnes et le Boulevard Albert-Élisabeth (celui autour duquel la banque s'articulera), **comportera 7 niveaux** donnant une hauteur au faîte de l'ordre de plus de 25 mètres, c'est-à-dire une surélévation de l'ordre de 12 mètres par rapport à la façade actuelle et surtout par rapport à la hauteur maximale prévue pour l'intra-muros dans le règlement communal d'urbanisme de la Ville de Mons (devenu Guide Communal). Une façade de hauteur quasi doublée !!! Cette « tour » ne s'inscrit nullement dans l'environnement de la Place des Chasseurs à Pied. Le projet devrait impérativement se limiter à un maximum de 5 niveaux (RDC+4 étages). Ce qui entraînerait la suppression des deux étages supérieurs du bloc angulaire.

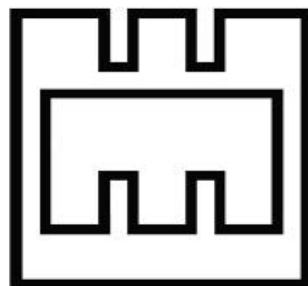
Ensuite, **en dehors de tout caractère local**, on notera que **les façades** imposantes sont prévues **en briques blanches collées** contredisant l'environnement et les tonalités montoises. Aujourd'hui, aux 4 angles de la Place, nous avons des façades en briques en argile cuite couleur naturelle qui forme un tout harmonieux que viendrait détruire la «tache» blanche envisagée par le projet. Ce dernier devrait être revu avec ce type de matériau.

Si un effet de « porte de ville » peut être intéressant, il convient d'y procéder en harmonie avec le lieu. C'est donc une des plus belles portes d'entrée de la Ville qui serait perturbée par les deux dispositions précitées du projet.

Nous ne pouvons croire que les Autorités de la Ville donnent leur aval à une construction en contradiction avec les aspects urbanistiques et historiques du bâti montois.

**Ce n'est pas Mons qui doit subir l'univers promotionnel de Belfius, mais Belfius qui doit s'adapter à l'urbanisme montois. Pas un monde à l'envers !!!**

Nous proposons aux habitants concernés d'écrire avant le 18 de ce mois (octobre) à l'Administration Communale de et à Mons Grand Place, ou, par courriel, à [Environnement@ville.mons.be](mailto:Environnement@ville.mons.be) pour faire connaître à nos Autorités leurs observations. Seules, les requêtes individuelles sont prises en compte.



SAUVEGARDE ET  
AVENIR DE MONS

P.S. : Sans la crise sanitaire, nous aurions évidemment organisé une assemblée (en présentiel) des habitants pour expliciter nos observations et éventuellement les amender.